

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1434
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police
A'VENIR(S) ASSOCIES.

Objet : créer, réaliser, reproduire, représenter, produire, utiliser, diffuser, fabriquer, promouvoir toutes activités et toutes œuvres à caractère artistique et culturel en tous lieux, sur tous supports et par tous moyens, destinés à tous publics en France ou à l'étranger ; dans les domaines du théâtre, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'écriture, de l'édition, de l'enregistrement, de la performance, des arts visuels, des arts plastiques, de formes pluridisciplinaires (liste non exhaustive) ; par l'achat, la vente, la location, la cession d'œuvres et de prestations techniques et humaines, de machines, de locaux et plus généralement toutes opérations permettant la concrétisation de cet objet ; par l'organisation et la vente de spectacles, enregistrements, représentations, manifestations, projections, expositions, animations, formations, conférences, ateliers, stages en rapport avec cet objet ; par toutes opérations de presse, de publicité, de communication ; par toute action de soutien, de partenariat, à des personnes morales et/ou physiques qui agissent de façon directe ou indirecte dans le but de favoriser les objectifs poursuivis par l'association et plus généralement toutes opérations juridiques, économiques, financières, administratives, culturelles se rattachant à l'objet, similaires ou connexes, pouvant permettre directement ou indirectement le développement des actions de l'association ; par l'accompagnement et le service d'aides à l'administration des compagnies artistiques et des artistes

Siège social : 51, rue Custine, 75018 Paris.

Date de la déclaration : 8 janvier 2018.